

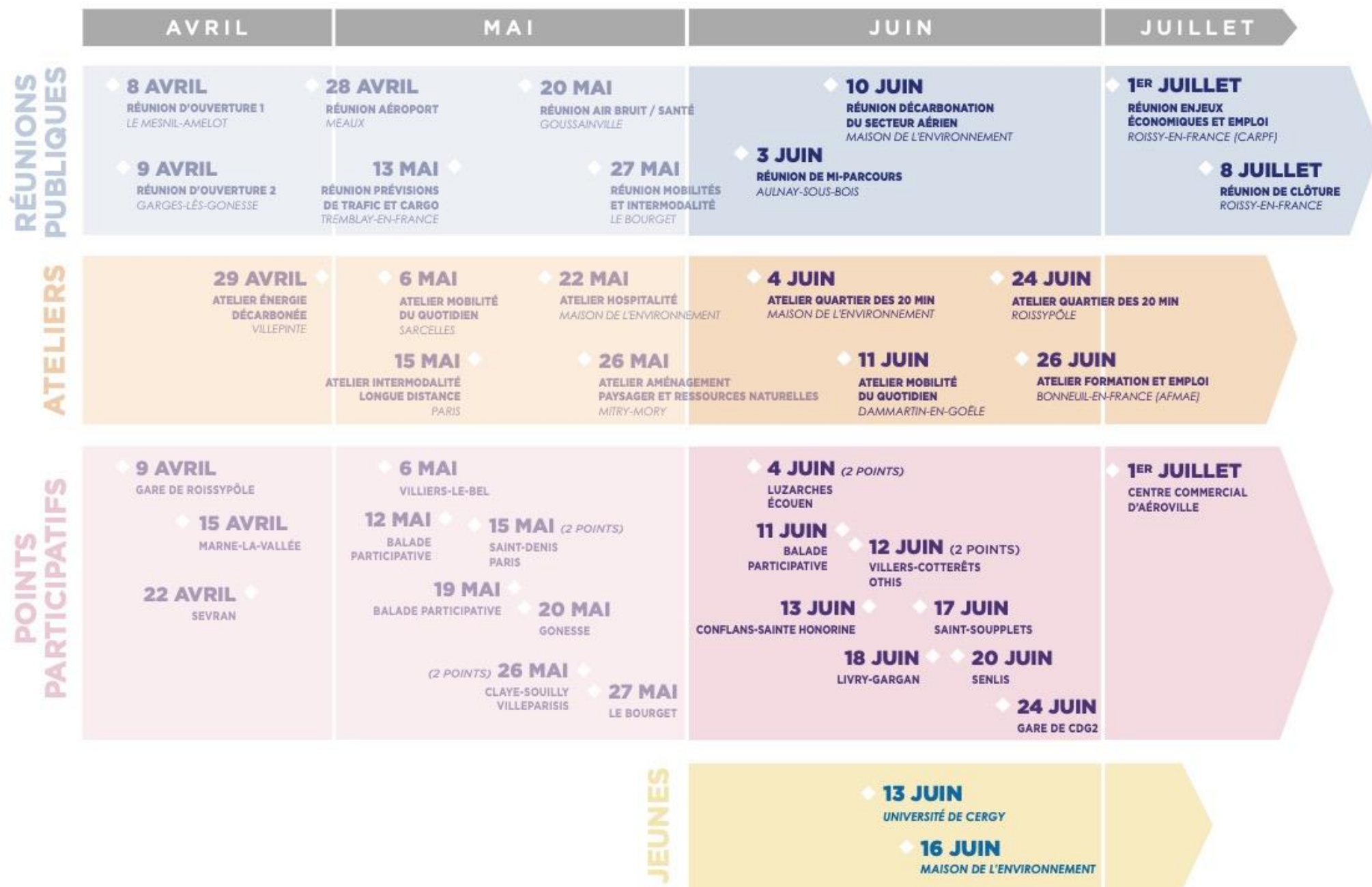


GROUPE ADP

DES HORIZONS À PARTAGER



Le calendrier de la concertation volontaire – Réunion de mi parcours



Frank CANNAROZZO

Adjoint au Maire d'Aulnay-sous-Bois



Justine COUTARD

Directrice générale déléguée du Groupe ADP





Les garantes de la concertation

Brigitte FARGEVIEILLE
Dominique GANIAGE

La Commission nationale du débat public et le droit à l'information et la participation

La CNDP, une autorité administrative indépendante, qui garantit le respect du droit à l'information et la participation

« Toute personne a le droit [...] **d'accéder aux informations** relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de **participer à l'élaboration** des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. »

Article 7 de la Charte de l'Environnement – rendue constitutionnelle en 2005

Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITÉ

Par rapport au projet



TRANSPARENCE

Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet



ARGUMENTATION

Approche qualitative des
contributions, et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Toutes les contributions ont le
même poids, peu importe leur
auteur



INCLUSION

Aller à la rencontre de tous les
publics

La concertation préalable : quelle finalité ?

Débattre, en amont d'une décision, sur un projet :

1. De l'**opportunité** du projet, en lien avec les enjeux socio-économiques, environnementaux et d'aménagement du territoire
2. Des **solutions alternatives** au projet porté, y compris l'absence de mise en œuvre
3. Des **objectifs et caractéristiques du projet porté**, en particulier des enjeux socio-économiques associés et des impacts significatifs
4. Des **modalités d'information et de participation du public** après la concertation préalable

➔ **Améliorer les décisions des porteurs de projets**

La concertation préalable : le rôle des garants

A l'issue de la concertation :

- o Les garants ont un mois pour restituer les échanges dans le [bilan de la concertation](#).
- o Le bilan est ensuite publié sur le site du projet et sur le site de la CNDP.
- o Le porteur du projet dispose de 2 mois maximum pour y répondre au bilan et [indiquer les suites qu'il donne au projet](#).

LE PROGRAMME

01

UNE NOUVELLE VISION D'AMÉNAGEMENT
DE PARIS-CHARLES DE GAULLE

02

UNE VISION D'AMÉNAGEMENT
EN 5 AXES ET SES IMPACTS

03

TÉMOIGNAGE DE PARTENAIRE

04

CDG & VOUS – UNE CONCERTATION VOLONTAIRE

05

À VOUS LA PAROLE !



01

UNE NOUVELLE VISION D'AMÉNAGEMENT DE PARIS-CHARLES DE GAULLE

Régis LACOTE

Directeur général adjoint en charge des opérations et de l'innovation
Directeur de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle

Pierre ABRAHAM

Directeur adjoint de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle



Paris-Charles de Gaulle aujourd'hui

Un hub international au cœur de l'Europe

1^{er} aéroport passagers de l'Union européenne :
76 millions de passagers en 2019 (70 millions en 2024).

Elu **meilleur aéroport d'Europe** au classement Skytrax depuis 4 ans.

328 destinations desservies dans 119 pays.

L'un des deux **hubs mondiaux** du groupe Air France KLM, membre de l'alliance Skyteam.

Le **hub européen** de la compagnie FedEx.

Un atout stratégique pour la France

La principale porte d'entrée en France pour les voyageurs internationaux.

Près de 90 000 salariés mobilisés dans plus de 700 entreprises

En 2022, la valeur ajoutée générée par les activités de l'aéroport a atteint **plus de 25 milliards d'euros, dont 22 milliards en Île-de-France**, soit **3 %** de la richesse régionale.



UN AÉROPORT CONFRONTÉ À DES DÉFIS INDUSTRIELS INCONTOURNABLES



La décarbonation du secteur

Il est impératif de tenir la trajectoire de **neutralité carbone des opérations** au sol à l'horizon 2035, et viser le **zéro émission nette en 2050**.

L'ambition d'intermodalité train-avion

Une amélioration engagée et concrète de **l'offre ferrée** depuis Paris et la région Île-de-France.

Une ambition d'augmentation des transports grandes lignes portée par les pouvoirs publics.

Un contexte de compétition internationale accrue

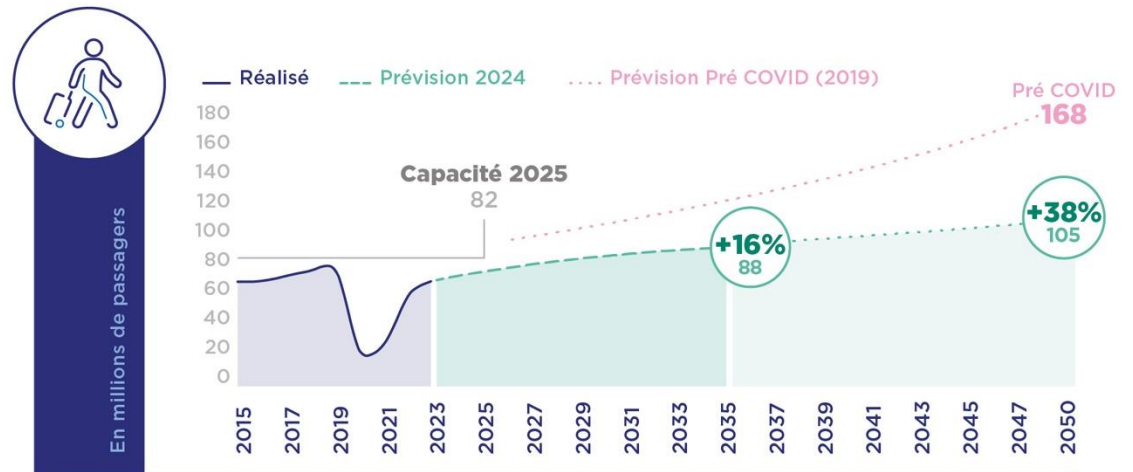
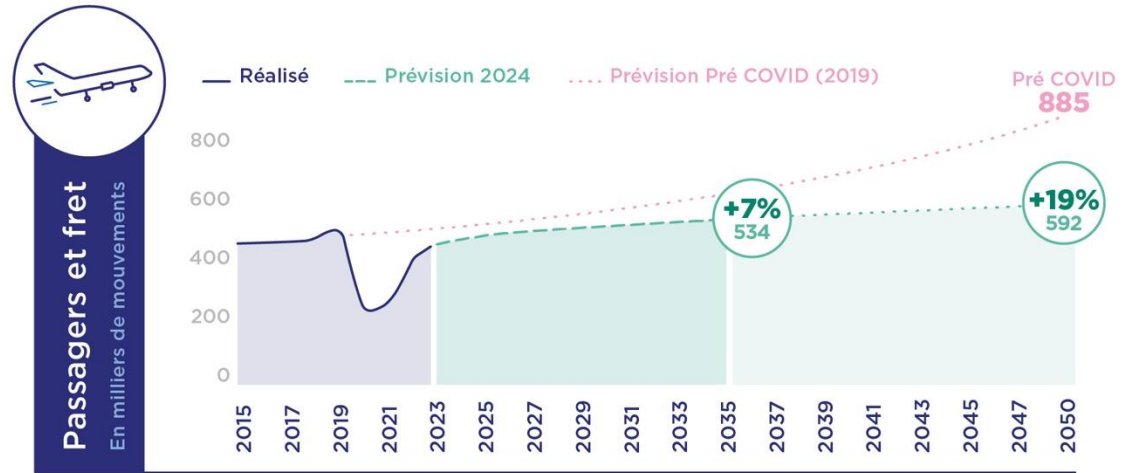
Une concurrence très forte des plateformes mondiales.

Préserver la création de valeur et la dynamique de création d'emplois de l'aéroport.

UNE MODÉRATION DE LA CROISSANCE DU TRAFIC AÉRIEN

Une **trajectoire de neutralité carbone en 2050** qui intègre des **facteurs de baisse de la demande**, notamment par le renchérissement du **prix des billets** (incorporation des carburants alternatifs, évolutions de la fiscalité...) et l'augmentation de l'**offre de train**.

- ◆ Un **taux de croissance** autour de **1,0 % à 1,5% par an** à l'**aéroport** :
- ◆ **88 millions de passagers en 2035** (contre 76 millions en 2019) ;
- ◆ **105 millions de passagers en 2050.**
- ◆ Sur la même période, **la croissance du nombre de voyageurs à la gare est 5 fois plus rapide** avec les nouvelles offres de métro pour les accès et de train.



Quelle vision pour y répondre?

L'objectif : garantir un avenir durable à Paris-Charles de Gaulle avec une stratégie visant à concilier :

Développement & Décarbonation

Deux partis pris structurants

- **La sobriété** grâce à la modularité et la progressivité
- **La connectivité ferrée**

Un modèle d'adaptation

- Adaptation à la croissance du trafic
- Adaptation aux infrastructures existantes en les connectant mieux entre elles
- Adaptation aux besoins de toutes les parties prenantes

Une double temporalité

Une projection à 25 ans et de premières réalisations concrètes à 10 ans garantissant une approche progressive et adaptable.

La fin du modèle d'aménagement du Terminal 4

Pour répondre à ces enjeux, le modèle d'aménagement ne peut plus être celui de l'ancien projet "Terminal 4" et d'une augmentation massive, en un seul bloc, de nos capacités.



Les 5 axes de la vision stratégique

Comment sobriété et connectivité ferrée irriguent toute la vision ?

Ces deux partis pris ont permis de bâtir la vision stratégique d'aménagement de l'aéroport, autour des **5 axes suivants** :

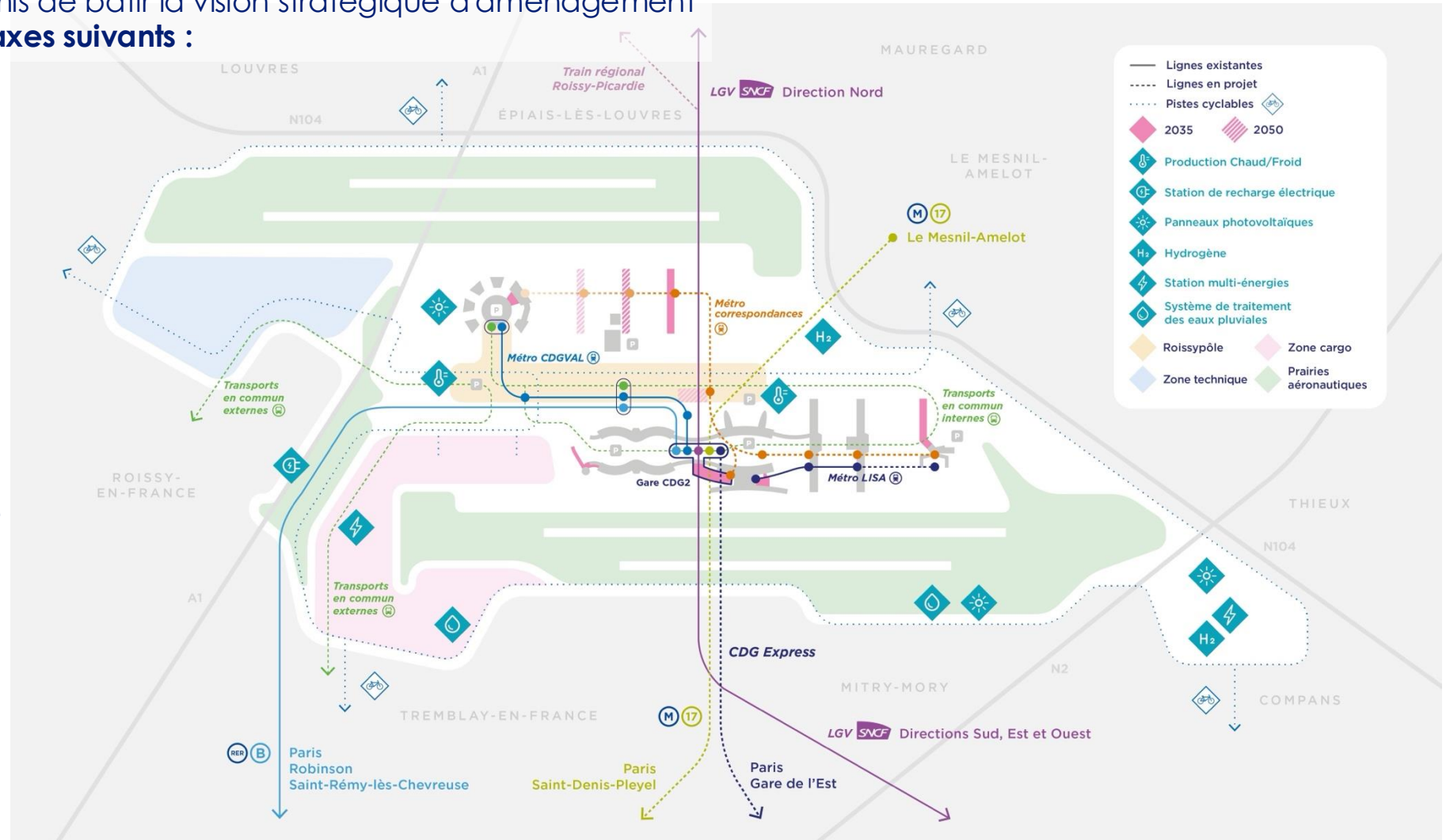
AXE 1 - Une grande gare multimodale au service des territoires

AXE 2 - Des aménagements phasés et modulaires

AXE 3 - L'optimisation des activités de fret

AXE 4 - L'immobilier durable pour la qualité de vie et l'emploi

AXE 5 - Un hub énergies bas carbone



02

**UNE VISION D'AMÉNAGEMENT
En 5 AXES**



AXE 1 - Une grande gare multimodale au service des territoires

Faire de la gare CDG2 le nouveau centre de gravité de l'aéroport

L'état des lieux

Aujourd'hui environ 33% des passagers et 10% des salariés viennent en transports collectifs.

Des évolutions majeures dans les 5 ans :

- **TER Roissy-Picardie** (2026)
- **CDG Express** (2027)
- **Ligne 17** du Grand Paris Express (2030)
- **Bus à Haut Niveau de Service du Grand Roissy** (2030)

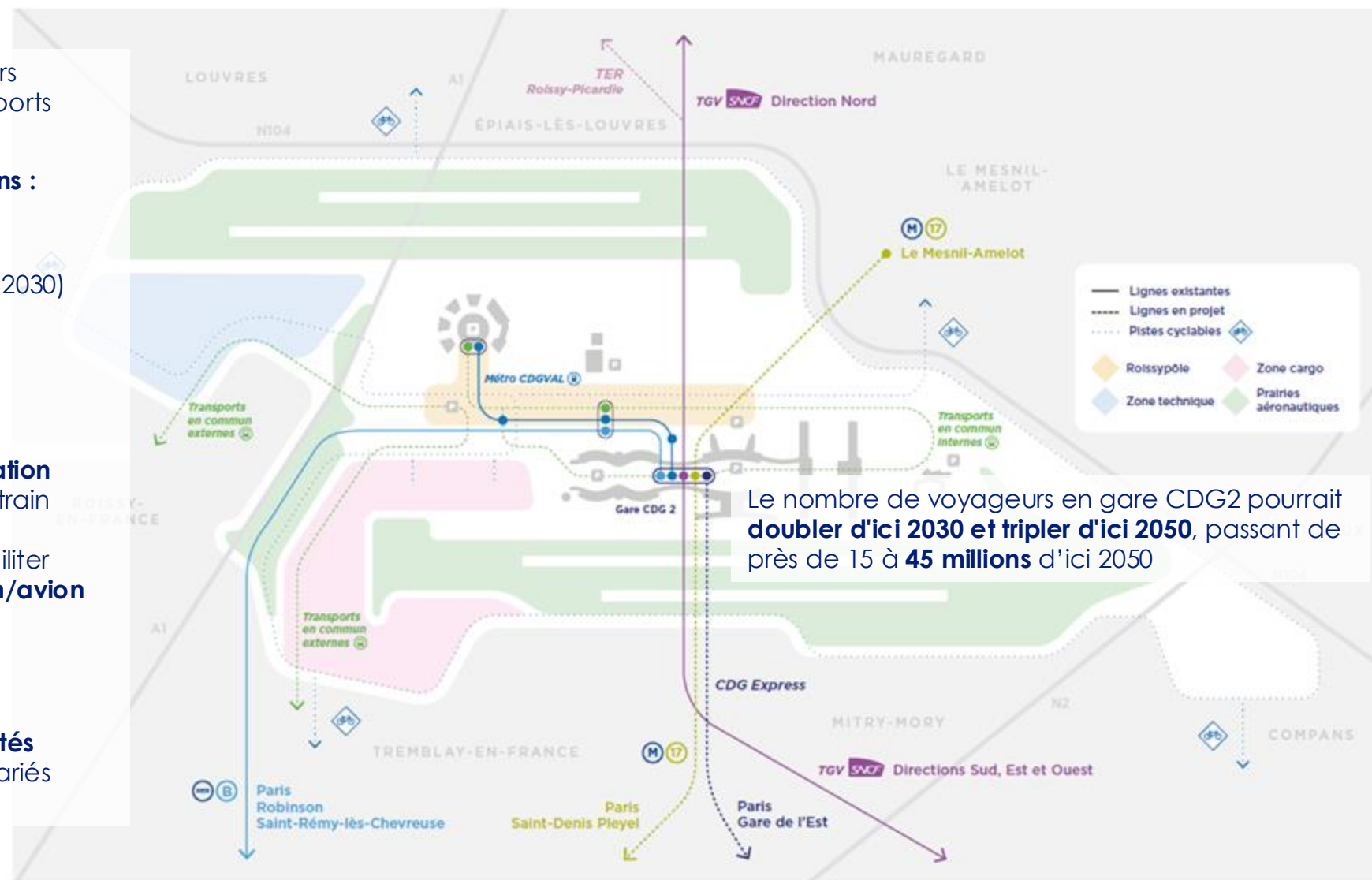
Les objectifs

Dépasser une vision centrée sur l'aviation seule en assumant le rôle majeur du train

Disposer la capacité d'accueil et faciliter les parcours en **correspondance train/avion**

Faciliter la **mobilité** à l'intérieur de la plateforme

Veiller à développer toutes les mobilités collectives pour les passagers, les salariés et les habitants des territoires voisins



AXE 2 - Des aménagements phasés et modulaires

Densifier, mieux connecter l'existant et limiter les nouvelles constructions au strict nécessaire

L'état des lieux

L'aéroport peut se développer

- **sans construire de nouvelles pistes** ni allonger les pistes existantes
- **sans nouveau terminal**

Les objectifs

Renforcer la gare CDG2 et en **faire le centre de gravité de l'aéroport**, dès 2035 et pour les développements futurs

Densifier les terminaux existants : rénovation, reconversion et optimisation de la performance en faisant levier des technologies pour en maximiser la performance

Assurer une meilleure connexion ferrée entre les terminaux : avec un métro en zone réservée (après les contrôles)

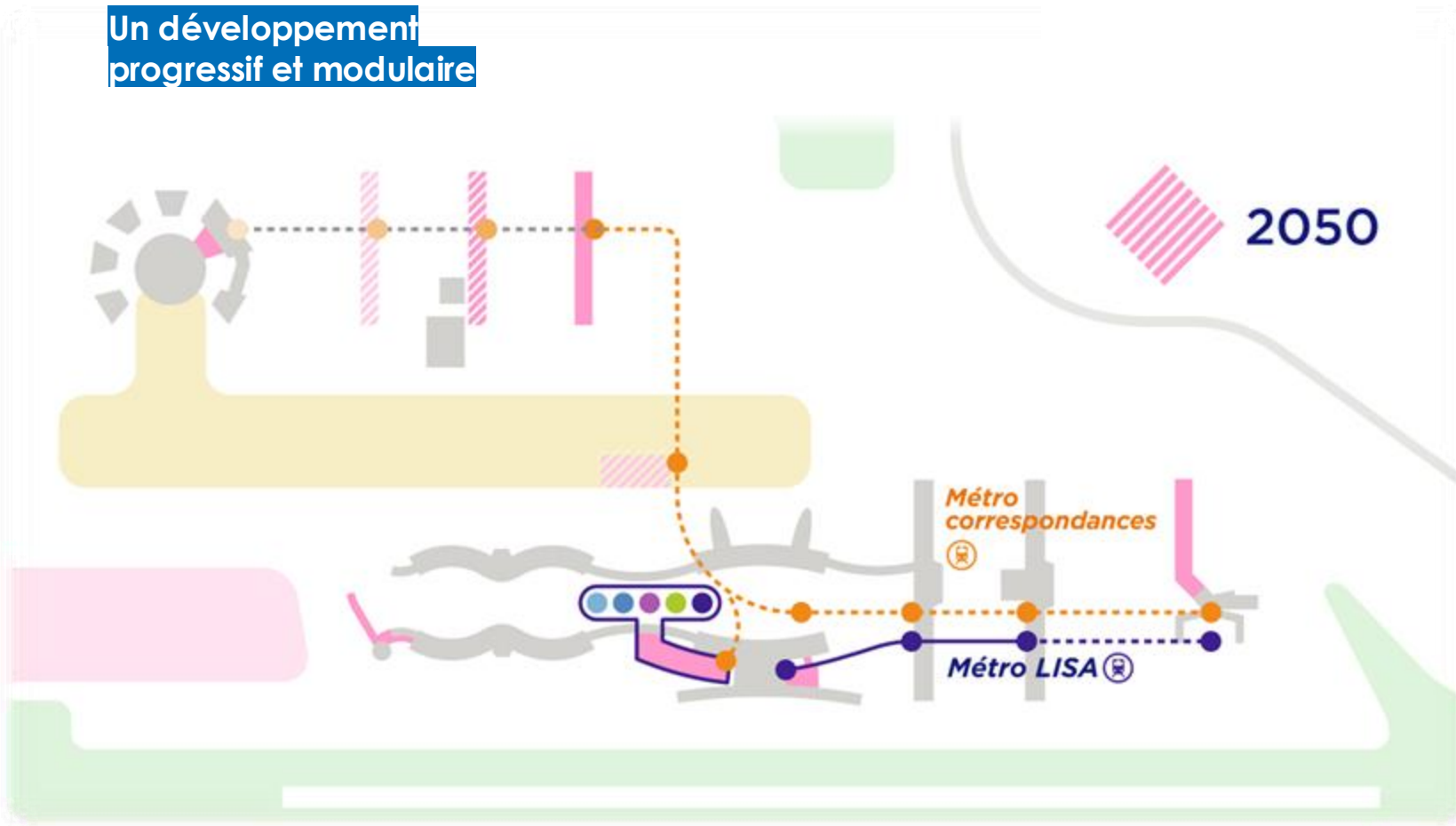
Créer des capacités complémentaires en densifiant les existants avant d'envisager la mise en œuvre de capacités nouvelles



AXE 2 - Des aménagements phasés et modulaires

Densifier, mieux connecter l'existant et limiter les nouvelles constructions au strict nécessaire

Un développement
progressif et modulaire



Améliorer à court terme la qualité de service :

- Mise au contact de postes avions existants (aujourd'hui accessibles par bus)
- Refonte des principales frontières du Terminal 1 et du Terminal 2E

Améliorer l'expérience de la correspondance par une meilleure connexion entre les salles d'embarquement du hub

Développer la capacité d'accueil des passagers du train

Créer des nouvelles salles d'embarquement de manière progressive en fonction de la **croissance de trafic constatée**

AXE 3 - L'optimisation des activités de fret

Faire plus dans les surfaces existantes dédiées actuellement au cargo

L'état des lieux

1,9 million de tonnes en 2024, et pourrait quasiment doubler à l'horizon 2050

Le fret est un contributeur clé à la **rentabilité de l'activité commerciale passagers**, particulièrement sur les avions gros porteurs de et vers l'international.

Il est aussi un facteur de **création de valeur** et de **compétitivité** du territoire.

Les objectifs

Accompagner le développement en rationalisant le foncier :

- **Réaménager la zone cargo** pour optimiser l'usage des surfaces existantes, plutôt que d'élargir l'emprise foncière : grâce notamment à la **verticalisation** des nouveaux parcs d'activités ou gares de fret
- **Mécaniser et automatiser le traitement du fret**

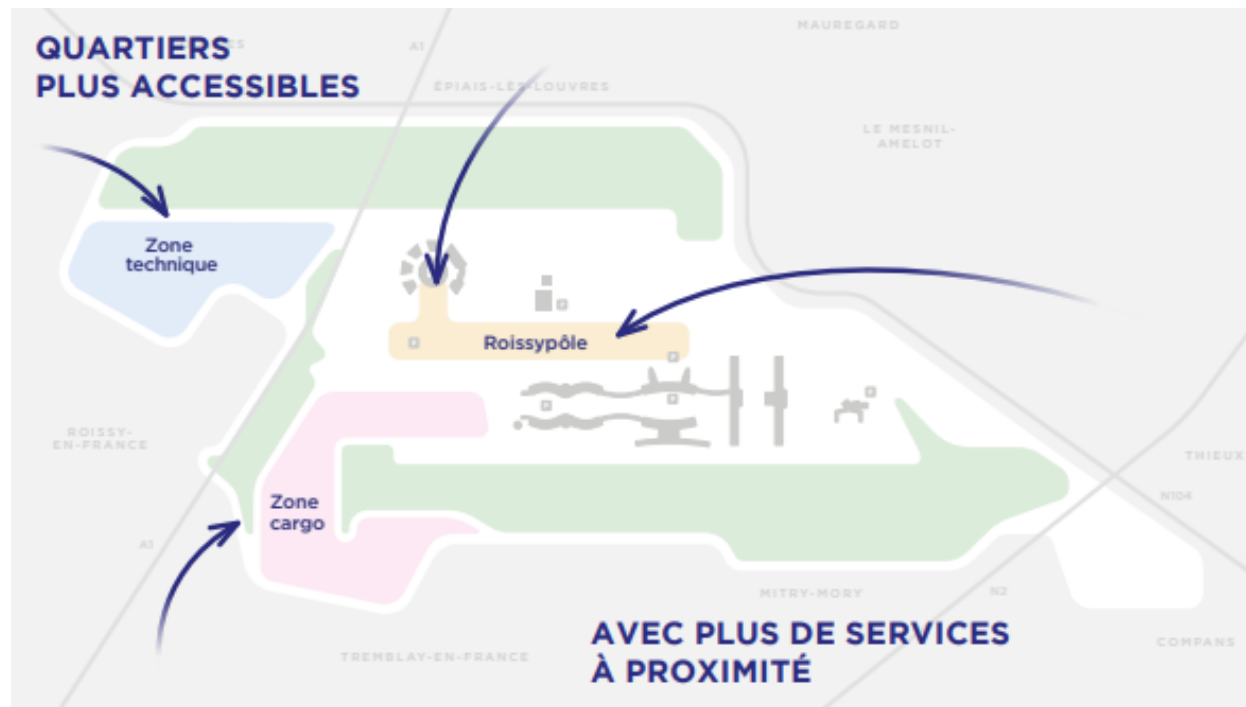


AXE 4 - L'immobilier durable pour la qualité de vie et l'emploi

Développer des quartiers de vie pour les salariés

L'état des lieux

L'hospitalité et la qualité de vie des utilisateurs de l'aéroport sont un vrai vecteur **d'attractivité de l'emploi**.



Les projections d'emploi

- D'ici 2035, près de **10 000 nouveaux emplois** créés, et **30 000 postes** pourraient être ouverts avec 30% des salariés de plus de 55 ans qui partiront bientôt à la retraite.
- D'ici 2050, près de **20 000 emplois** supplémentaires créés



2019
94 000
EMPLOIS

2022
89 000
EMPLOIS

2035
103 000
EMPLOIS

2050
120 000
EMPLOIS

Les objectifs

Poursuivre l'**optimisation de l'offre tertiaire et hôtelière** en accompagnement de l'activité aéronautique

Contribuer à l'**amélioration de la qualité de vie au travail des salariés et l'attractivité des emplois** à l'aéroport en développant des quartiers à taille humaine :

- Des quartiers accessibles
- Proposant des **services** et **des lieux de convivialité** et de détente

AXE 5 - Un hub énergies bas carbone

Fournir l'énergie décarbonée pour nos opérations, et pour les territoires limitrophes

L'état des lieux

Des objectifs de **neutralité carbone du secteur** à horizon **2050**, avec un premier point de passage pour les opérations au sol de l'aéroport en 2035.

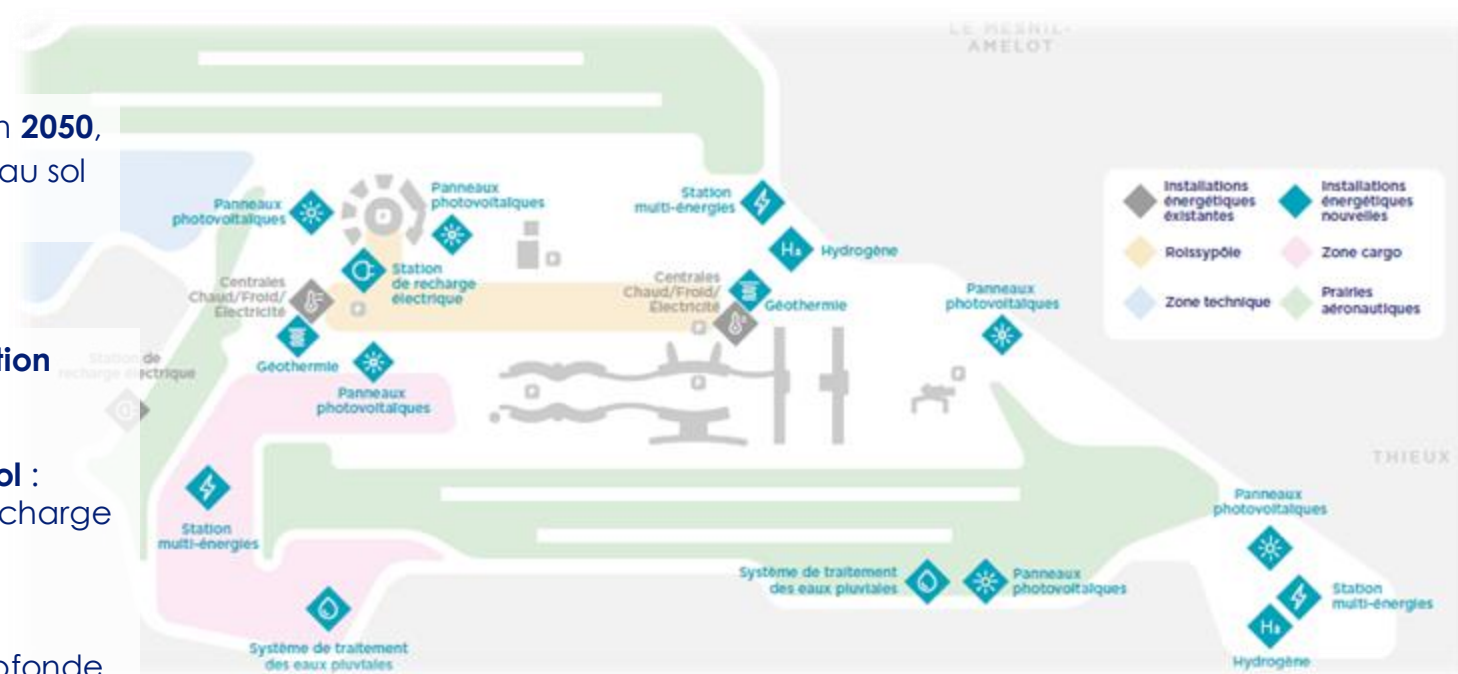
Les objectifs

Développer des capacités de production et de distribution d'énergies renouvelables

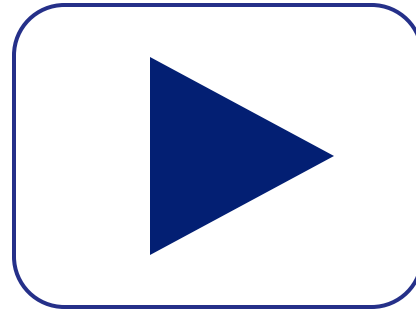
Pour l'électrification et le verdissement des usages au sol : renforcement du réseau, déploiement de bornes de recharge et de panneaux solaires, offre de biocarburant et d'hydrogène

Pour la chaleur renouvelable : première géothermie profonde mise en service en 2026

Pour l'avion à hydrogène : réservation d'espaces, 30 hectares, pour être prêt à accueillir une zone de stockage et liquéfaction de l'hydrogène, post 2035



Le dimensionnement des productions d'énergies renouvelables tiendra compte des besoins aéroportuaires, mais également des besoins complémentaires identifiés par les territoires limitrophes.



Diffusion de la vidéo de la présentation de la vision d'aménagement

Retrouvez la vidéo sur la médiathèque du site internet
cdgetvous.groupe-adp.com/mediatheque/



Les améliorations associées à la vision d'aménagement : Une réduction des nuisances liées aux activités aéroportuaires

Un objectif clair : la réduction des nuisances liées aux activités aéroportuaires, et le partage de la création de valeur.

Cette vision d'aménagement permet de **réunir les conditions nécessaires** à la réduction des externalités négatives - grâce notamment à l'accélération du **renouvellement des flottes** d'avions - et de **renforcer l'attractivité économique** du territoire.

Une baisse significative attendue des nuisances sonores

◆ 2035 Réduction de **-30 à -32 %** de la population concernée :
- **25 000** personnes sur la journée (24h)
- **8 000** personnes la nuit

▨ 2050 Qui devrait atteindre **-54% à -63%** à l'horizon 2050
- **45 000** personnes sur la journée (24h)
- **16 000** personnes la nuit

Une forte diminution des émissions de CO2 et une amélioration de la qualité de l'air

◆ 2035 Baisse de **-44 à -54%** des émissions de particules fines
Baisse de **-22%** des émissions totales de gaz à effet de serre, dont **-90%** sur les activités au sol

▨ 2050 Baisses supplémentaires significatives sur l'ensemble des polluants
Baisse attendue de **-85%** des émissions totales de gaz à effet de serre en cohérence avec les objectifs de décarbonation certifiés par le SBTi.

Les impacts de la vision stratégique

Un objectif clair : la réduction des nuisances liées aux activités aéroportuaires, et le partage de la création de valeur.

Report modal

Viser le quasi **doublement des parts modales** sur les transports collectifs :

- passer de 33% à **60%** pour les passagers
- passer de 10% à **18%** pour les salariés

Maîtrise des flux routiers

Les nouvelles offres de transports pour accéder ou se déplacer dans la plateforme visent à **stabiliser le trafic routier** au niveau de 2019 :

- **Diminution du trafic routier aux heures de pointe** de la plateforme du matin et du soir
- **Amélioration des temps de parcours** sur la plateforme.

→ Exemple : entrée aéroport au dépose-minute du T2E en heure de pointe du matin

- Semaine : **6 min** (iso 14 min en 2019)
- Weekend : jusqu'à **11 min** au maximum (iso 27min en 2019)

Le partage de la création de valeur

Une grande gare multimodale au service du territoire

Emploi - d'environ **10 000 emplois** en **2035**, presque **30 000** en 2050.

Dépenses – croissance tirée par clientèle internationale qui effectue en moyenne le double de dépenses en France, soit une cible **12 milliards d'euros** de dépenses en 2050 dont 90% en Ile de France



03

TÉMOIGNAGE DE PARTENAIRE



Aurélien GOMEZ

Directeur des affaires territoriales d'Air France



04

CDG & VOUS : UNE CONCERTATION VOLONTAIRE



CDG & VOUS

Une concertation publique volontaire

Le dialogue territorial est une priorité du Groupe ADP, c'est pourquoi le choix a été fait de lancer **une concertation publique de manière volontaire**.

Cette concertation est organisée avec l'appui d'une **mission de conseil** de la Commission nationale du débat public (Cndp) qui a nommé deux garantes.

Les objectifs



Partager avec le public **la vision stratégique proposée par le Groupe ADP** pour l'avenir de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle



Échanger et recueillir les **avis et arguments** de **tous les publics**



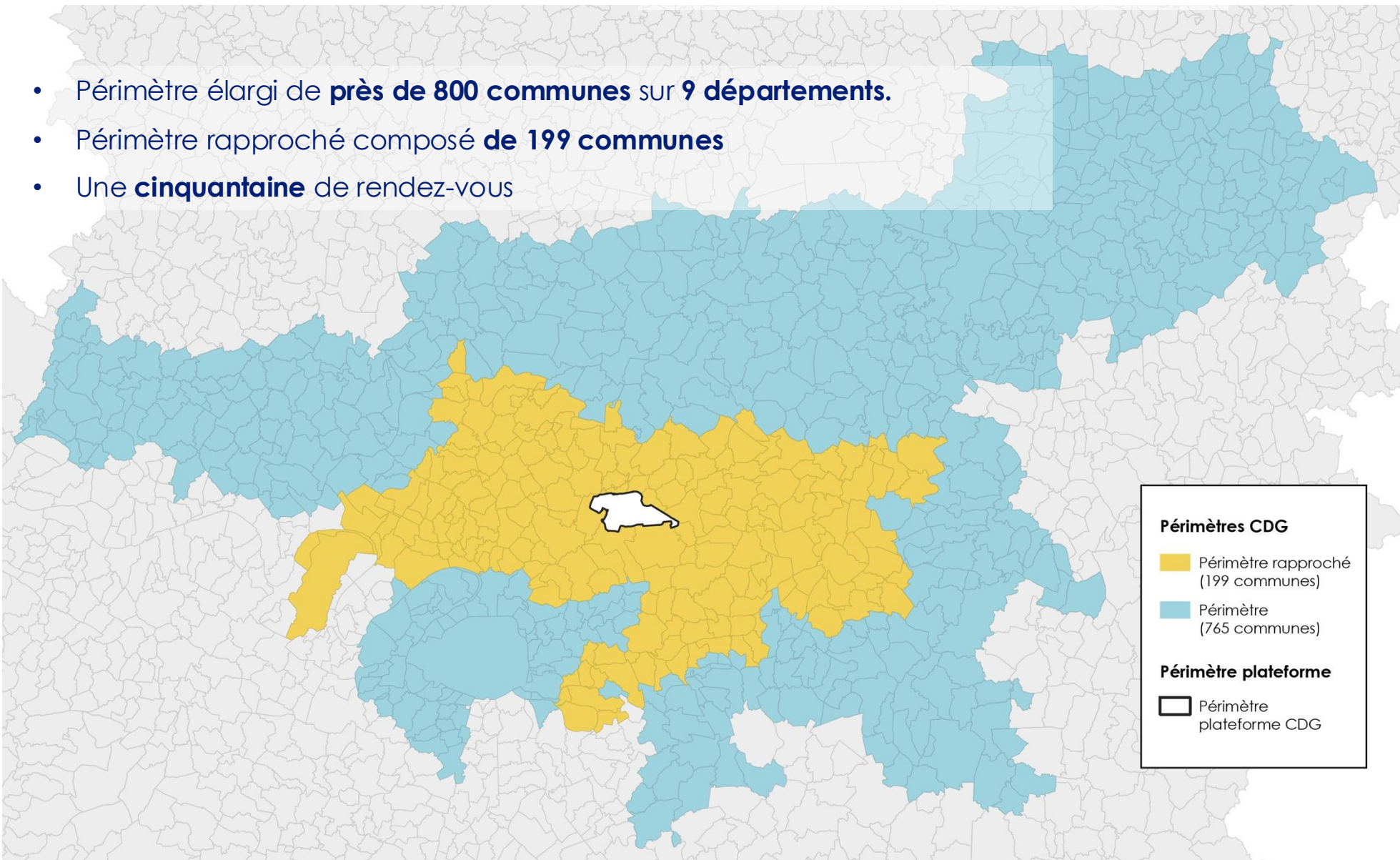
CDG & VOUS

La démarche de concertation

Du 8 avril au 8 juillet 2025

Périmètre

- Périmètre élargi de **près de 800 communes** sur **9 départements**.
- Périmètre rapproché composé de **199 communes**
- Une **cinquantaine** de rendez-vous



CDG & VOUS

Point d'avancement – les thématiques déjà abordées

Vision stratégique globale :

Réunions publiques
d'ouverture et de mi-parcours

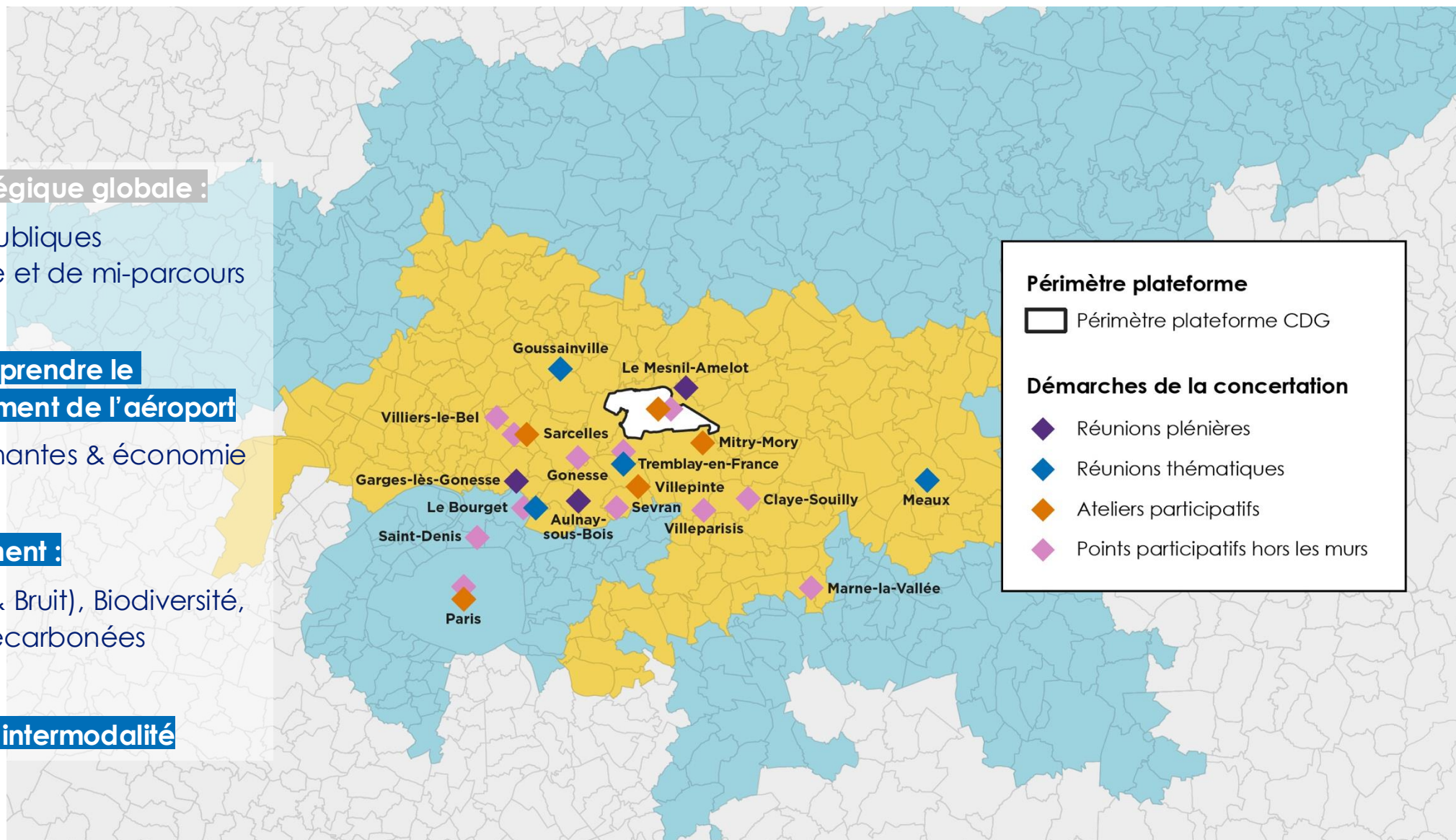
Mieux comprendre le fonctionnement de l'aéroport

Parties prenantes & économie

Environnement :

Santé (Air & Bruit), Biodiversité,
Energies décarbonées

Mobilités & intermodalité



CDG & VOUS

Point d'avancement

Thématique : mieux comprendre le fonctionnement de l'aéroport



Les rendez vous disponibles en REPLAY

28 avril : Aéroport & modèle économique à Meaux

13 mai : Prévion de trafic et Cargo à Tremblay-en-France

Les ateliers

22 mai : Atelier Hospitalité au Terminal 2E de Paris-Charles de Gaulle

Les visites

Visites en zone publique et en zone réservées les 12 et 19 mai 2025.



Journée hospitalité en zone réservée le 22 mai 2025 sur la plateforme aéroportuaire



Atelier hospitalité au T2E de Paris Charles de Gaulle le 22 mai 2025

CDG & VOUS

Point d'avancement

Thématique : environnement et santé



Les rendez vous disponibles en REPLAY

20 mai : Santé : air & bruit à Goussainville

Les ateliers

29 Avril : Energies décarbonées pour identifier si la production de l'aéroport peut répondre aux besoins du territoire

26 Mai : Aménagements paysagers et ressources naturelles à Mitry-Mory

Les visites

Visites en zone réservée autour de la biodiversité



Réunion thématique Air/Bruit/Santé le 20 mai 2025 à Goussainville



Atelier aménagements paysagers et ressources naturelles le 26 mai 2025 à Mitry- Mory

CDG & VOUS

Point d'avancement

Thématique : mobilité & intermodalité



Les rendez vous disponibles en REPLAY

27 mai : mobilité et intermodalité au Bourget

Les ateliers

6 mai : Mobilité du quotidien à Sarcelles

15 mai : Intermodalité longue distance à Paris 9ème



L'atelier mobilité du quotidien le 6 mai 2025 à Sarcelles



L'atelier intermodalité longue distance le 15 mai 2025 à la mairie du 9ème arrondissement de Paris

CDG & VOUS

Point d'avancement – les étapes à venir

Vision stratégique globale :

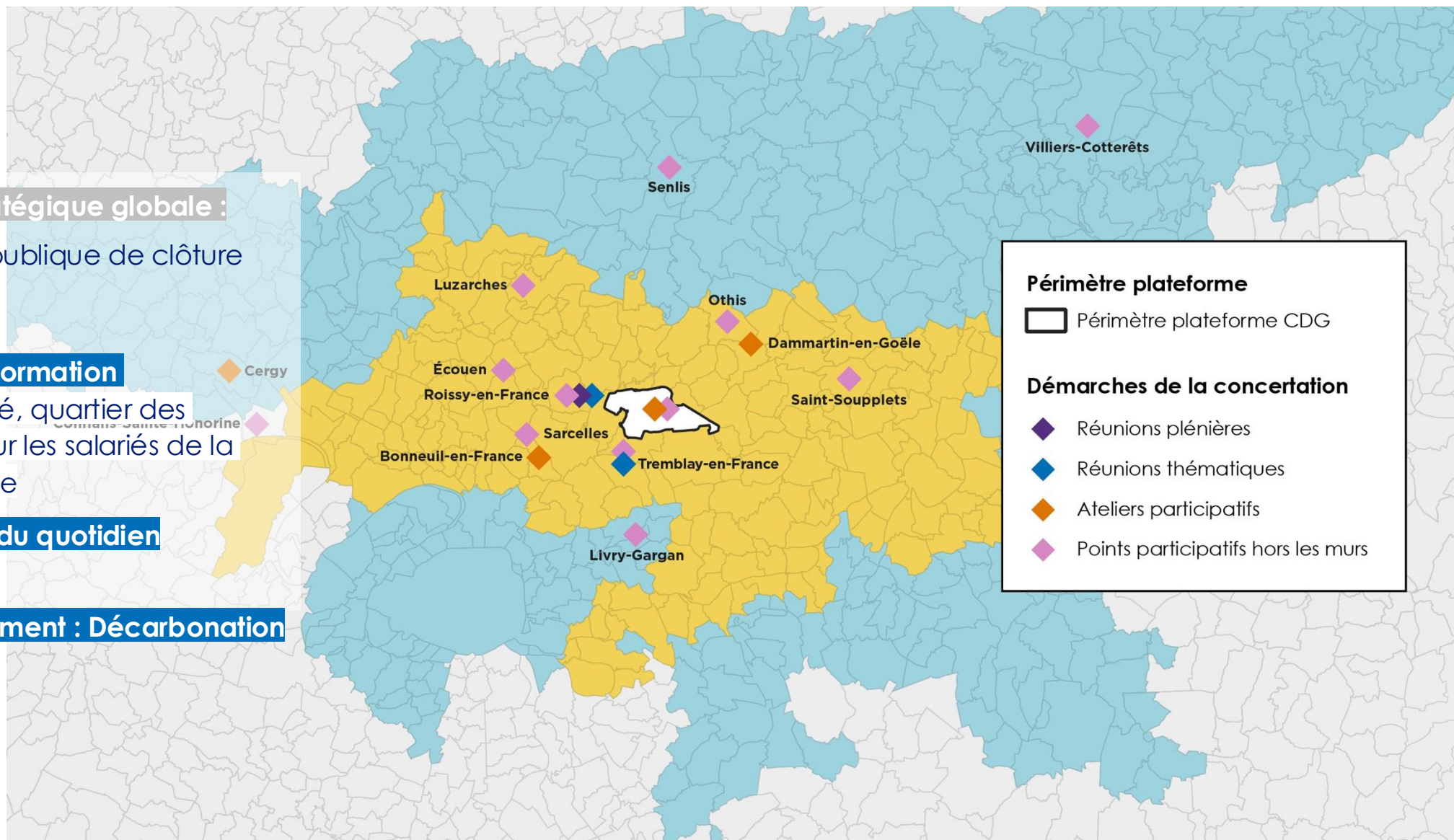
Réunion publique de clôture

Emploi & formation

Attractivité, quartier des
20min pour les salariés de la
plateforme

Mobilités du quotidien

Environnement : Décarbonation



05

À VOUS LA PAROLE !



Le calendrier de la concertation volontaire – Réunion de mi parcours

